

## Révision du Plan Local d'Urbanisme

### Compte-rendu de la commission extra-municipale Urbanisme du 28 juin 2012

#### Présents

M. DANTU	Ville de Corbeil-Essonnes	Adjoint au Maire, délégué à l'urbanisme, aux travaux et à l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux
M. BAYLE	Ville de Corbeil-Essonnes	Adjoint au Maire, délégué à
Mme DERUEL	Ville de Corbeil-Essonnes	Conseillère Municipale, déléguée à la promotion de la diversité
M. SOLER	Ville de Corbeil-Essonnes	
Mme DOUCET	Ville de Corbeil-Essonnes	
Mme BOUIN	Ville de Corbeil-Essonnes	
M. LOTH	Urbaniste	
M. VERMEULIN	Architecte	
M. MICHEL	Association Corbeil-Essonnes Environnement	
Mme NORMAND	Association Les riverains de Robinson	
Mme DECOURTY	Association Mieux vivre au Bas-Coudray / Bas Vignons	
Mme MATEU	Fédération des Circulations Douces de l'Essonne	
M. BROZ	Ville de Corbeil-Essonnes	Cabinet du Maire
Mme HAMERSTEHL	Ville de Corbeil-Essonnes	Direction de l'Aménagement urbain
Mme VIERNE	Ville de Corbeil-Essonnes	Service Etudes urbaines
Mlle MAUNY	Ville de Corbeil-Essonnes	Service Etudes urbaines
M. DELGAS	Bureau d'études ITER	Chef de projet
M. BONNET	Bureau d'études ITER	Chargé d'étude

#### Excusés

M. BECHTER	Ville de Corbeil-Essonnes	Maire
M. CARPENTIER	Ville de Corbeil-Essonnes	Conseiller Municipal,
M. CAUDRON	Ville de Corbeil-Essonnes	Conseiller Municipal,
Mme GARCIA	Ville de Corbeil-Essonnes	Adjointe au Maire
Mme BACON	Ville de Corbeil-Essonnes	Conseillère Municipale

M. THEPIN	Ville de Corbeil-Essonnes	Conseiller Municipal
M. CHAGNON	Géomètre	
M. URVOY	Ingénieur Génie Civil	
M. BRETEAU	Association Mémoire et Patrimoine Vivant	
Mme SOAVI	Association des riverains de Kennedy et des rues adjacentes	
M. IMBAULT	Notaire	
M. PRUVOST	Paysagiste	
M. CARRE	Ville de Corbeil-Essonnes	Direction de l'Aménagement urbain

### Ordre du jour

Présentation du diagnostic de l'étude circulation et stationnement, réalisé par le bureau ITER, dans le cadre de la révision générale du PLU

Sylvain Dantu introduit la séance présentant le contexte de l'étude et du diagnostic présenté en séance.

Dans le cadre de la révision générale du Plan Local d'Urbanisme, la ville a inscrit, dans son PADD, la volonté d'améliorer les déplacements et de favoriser les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle. La réalisation d'un état des lieux des conditions de déplacement et de stationnement sur la ville était donc la première étape logique de cette démarche.

Le bureau d'étude ITER a été mandaté par la ville, pour une mission de 6 mois, afin de réaliser un diagnostic et des propositions concrètes de solutions, en se basant sur 3 enjeux principaux :

- L'amélioration du fonctionnement de la trame viaire,
- La prise en compte de la circulation des poids lourds et des véhicules lourds de service public,
- L'optimisation de l'offre en stationnement, en intégrant les projets de la ville

En amont de la présentation, M. Michel interroge la ville sur ses attentes de retour et d'échanges face à ce diagnostic. M. Dantu précise qu'il est opportun d'enrichir le débat par les expériences de chacun.

Mme. Mateu précise qu'elle n'a pas voulu participer aux précédentes commissions en raison d'un désaccord avec un projet de circulations douces de la communauté d'agglomération.

### Présentation du diagnostic par le bureau d'études ITER

→ Stationnement

M. Michel remarque qu'il serait intéressant de connaître le besoin en stationnement supplémentaires pour en déduire le nombre de place supplémentaires à créer, spécifiquement autour de la gare.

M. Bayle précise que les études du Pôle Gare (réalisée par le STIF) et du quartier Gare (réalisée par l'AFTRP) indiquent un besoin en stationnement de 700 places (y compris les suppressions de stationnement).

ITER détaille sa méthode d'analyse et considère, qu'étant donné le périmètre étudié, il apparaît que le stationnement n'est pas saturé. La réorganisation du stationnement est un premier levier d'action permettant de désengorger le secteur de la gare.

Mme Decourty remarque que la rue d'Angoulême et la rue Oberkampf ne sont pas pris en compte dans le périmètre d'étude du stationnement. Or, elle constate des problèmes de stationnement récurrents. De plus, M. Vermeulin précise que, du fait de la présence d'école, la rue d'Angoulême est très empruntée par les enfants.

#### → Projets urbains

Sur le projet la Proue, M. Michel remarque que la carte des flux n'indique que des flux venant du sud. Or, la majorité des flux viendront certainement du nord, en empruntant la rue Saint Spire.

ITER précise que cette carte n'indique que les nouveaux risques de dysfonctionnement, créée par les projets immobilier. La rue Saint Spire étant déjà considérée comme un secteur saturé, elle n'est pas indiquée dans la carte mais est bien prise en considération dans les risques de trafic de ce projet urbain.

#### → Poids lourds

Etant donné que nous connaissons les points de départ et d'arrivée des poids lourds, M. Michel se questionne sur la possibilité de créer des itinéraires spécifiques afin qu'ils ne se retrouvent plus bloqués ou qu'ils ne gênent plus la circulation.

ITER et M. Bayle indiquent qu'il n'est pas possible de restreindre complètement la circulation des poids lourds. Il est obligatoire de maintenir la possibilité d'une desserte locale. Cependant, une meilleure signalétique est possible. Un travail en coopération avec les entreprises semblerait le plus efficace.

#### → Secteur gare

M. Vermeulin précise qu'un travail de signalétique est également nécessaire pour indiquer la gare. Il faut également rendre plus lisible la bourse du travail, parking sous utilisé alors qu'il est très proche de la gare.

M. Bayle rappelle que, dans le cadre du projet de la ZAC de la Montagne des Glaises, ce parking doit être supprimé pour permettre le passage du T-Zen 4. De plus, la sous occupation du parking s'expliquait par un problème d'insécurité.

M. Vermeulin souligne également que les voyageurs venant du sud de la ville ne veulent pas aller se garer au nord des rails, du fait de l'important détour à faire. Il propose qu'une passerelle soit étudiée.

M. Bayle explique que le projet STIF prévoit une passerelle piétonne. La mise en accessibilité de la gare (création de la passerelle piétonne, création d'un 4<sup>ème</sup> quai, mise aux normes PMR) est estimée à 24 millions d'Euros.

M. Michel fait part à la commission de différentes remarques, suite à une lecture précise du diagnostic de l'étude. M. Dantu remercie Corbeil-Essonnes environnement et indique qu'un retour lui sera fait sur ces différents points.

Etant donné que le pont Patton est saturé, M. Loth s'interroge sur les effets que pourrait avoir la construction d'un nouveau pont, en termes de circulation. M. Vermeulin indique l'existence d'un ancien projet de second pont, allant de Saintry à la rue Chevalier.

M. Loth ajoute que le projet de T-Zen 1 oblige la création d'une infrastructure traversant la Seine et qu'une passerelle piétonne devrait y être adjointe. De plus, il constate que d'importants parcs sont situés en rive droite et que leurs accès sont fortement contraints par l'existence d'un seul pont routier.

M. Bayle affiche son accord avec ces réflexions et affirme que ces dimensions sont prises dans les discussions avec le STIF dans ce projet.

Dans une vision plus prospective, M. Loth évoque le fait que le secteur de l'imprimerie HELIO risque d'être en mutation dans un certain temps et qu'il est nécessaire d'envisager l'optimisation du site. Aussi, la création d'un parking sur une partie de l'espace pourrait être intéressante.

Mme Decourty évoque le projet de récréation d'une baignade « Corbeil Plage ». Ce projet lui semble cohérent avec le site mais il est indispensable de mettre en place de bonnes conditions d'accès et donc de créer des liaisons douces pour que le quartier ne soit pas saturé par les voitures. Elle propose 2 aménagements :

- L'ouverture du secteur des tennis pour permettre de traverser le quartier
- La destruction des anciennes tribunes du stade pour créer l'espace d'une véritable liaison douce.

M. Dantu précise que l'association sportive des tennis n'est pas favorable à son ouverture.

M. Dantu clos le débat et remercie l'ensemble des participants.